

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 23 Septembre 2014 à 9h

A la requête de LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE, société coopérative à capital variable, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n° 778 134 601, dont le siège social est sis 7, route du Loch 29555 QUIMPER CEDEX 9.

Ayant pour Avocat constitué la SELARL BAZIRE & BOULOUARD, Avocat au barreau de BREST, représentée par Maître Philippe BAZIRE, dont le Cabinet est 2 bis rue Colbert, 29200 BREST,

DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST, AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE, RUE DENVER.

En la Commune de LE RELECQ KERHUON (29480)

1, rue Lucie Sanquer

Une propriété comprenant

Une maison d'habitation composée de :

- au rez-de-chaussée : entrée, chambre, salle d'eau, WC, cuisine ouverte, séjour-salon, garage

- à l'étage : salle de bains, WC, lingerie, trois chambres

Abri pour voitures attenant

Et jardin

Cadastrée section AX numéro 627 pour une surface de 1.322 m²

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

MISE A PRIX

120.000 € (cent vingt mille euros)

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BREST, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'acquisition.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de grande instance de BREST ou au cabinet de la SELARL BAZIRE BOULOUARD.